

DELIBERATION (2020-49) DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Autorisation de signature de la convention avec l'Association relais ASEVe

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Date de convocation : 10 décembre 2020

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Jean-Marie BILLY, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN, Claire JEAN.

Représentés : Sébastien GARREAU (pouvoir à Sébastien SIRIEIX), Antoine MARCHAND (pouvoir à Jean-Marie-BILLY),

Excusé : Pascal BERTRAND

Secrétaire de séance : M. Sébastien SIRIEIX

Monsieur le Maire propose renouveler la convention avec l'Association le Relais ASEVe de VIC-LE-COMTE pour la mise à disposition d'un agent polyvalent chargé de l'encadrement des enfants aux services périscolaires et de l'entretien des bâtiments communaux.

La convention serait signée pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Le tarif proposé est de 20,50 € de l'heure. Toute augmentation de tarif sera portée à notre connaissance par courrier.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des 14 votants :

- autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec l'Association le Relais ASEVe pour la mise à disposition d'un agent polyvalent chargé de l'encadrement des enfants aux services périscolaires et de l'entretien des bâtiments aux conditions ci-avant exposées ;

- charge Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 15 décembre 2020.

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche-Noire,

Le 15 décembre 2020.

Le Maire, Pascal BRUHAT